

BULLETIN MUNICIPAL **LA BAUME** **CORNILLANE**



N°67 - JANVIER 2023



Dominique SYLVESTRE, Maire
et le conseil municipal

vous invitent à
la cérémonie des vœux

SAMEDI 7 JANVIER 2023

18h

Salle Marcel Maisonnat

| TOUS TRAVAUX DE MÉCANIQUE - CARROSSERIE |
| VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS |
| STATION DE LAVAGE | CENTRE GONFLAGE ET ASPIRATION 24H/24H |



Garage TERRAIL with the Dacia logo.

Co-gérants : Gilles MOULIN et Pierre CHAZALET
 ✉ garageterrail@orange.fr

📍 **26120 MONTMEYRAN**

☎ **04 75 59 33 83**



Cyril Bouteille
 électricien

06 30 36 43 71

lecourantpasse26@gmail.com
 Montvendre



sommaire

Bulletin municipal de la Baume-Cornillane
Janvier 2023

05

INFORMATIONS COMMUNALES

*Le mot du maire
Le compte rendu des procès
verbaux
Informations communales et
citoyennes*

16

LA VIE DES BALMOIS

*Figure Balmoise : Geneviève Imbert
Journée du patrimoine
Un(e) balmois(e) un livre*

21

DU COTE DES ECOLES

*L'APE
L'école de la Baume-
Cornillane*

24

LES ASSOCIATIONS

*L'Amicale Laïque de la Baume-
Cornillane
Le Comité de Jumelage*

33

INFORMATIONS PRATIQUES

35

ETAT CIVIL

Design et conception : Marithé Castaing Guardiola.

Photo de couverture : image libre de droit Lippycorn

Bulletin imprimé à 280 exemplaires sur papier recyclé et réalisé par les Balmois.

Ce numéro est auto-financé.

Merci aux annonceurs pour leur soutien !



SUIVEZ NOUS
@PIZZANDB



WWW.PIZZANDB.FR

TÉL : 07 63 48 51 60
PIZZANDB@GMAIL.COM

**Les vendredi de 18 à 21h
face à la mairie**



Win Win Immobilier
Tous gagnants

SÉCURISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER



Équité

Des frais
d'agence
forfaitaires justes



Liberté

Un mandat
unique sans
engagement



Confiance

Une relation de
proximité et
transparente

Maëlys LOPEZ
m.lopez@winwin-immobilier.fr
07 88 23 52 85



4,9/5 - Avis Google



Win Win Immobilier Valence - Montmeyran
3 Place de la Fontaine - 26120 MONTMEYRAN
| TRANSACTION |
www.winwin-immobilier.fr



SC METAL



ESCALIER



PERGOLA



PORTAIL

CHAMPEL Sébastien
Tél. 06 45 90 93 71
scmetal26@gmail.com
277 Route de la lozière
26120 La Baume-Cornillane

Réalisation de projets
en métallerie sur
mesure.

S.A.R.L. ECHEVIN TP

Travaux Publics et Particuliers

Gravier

Sable

**Terrassements
VRD
Piscines**

sarlechevintp@yahoo.fr

Terre

**Quartier Ruinelle
26120 UPIE**

Tél : 04 75 59 36 83



EDITO, LE MOT DU MAIRE



Balmoises, Balmois,

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs, il convient dès lors de redoubler de vigilance. Une attention particulière est apportée à la consommation électrique. Pour ce faire, de nouvelles dispositions au sein de Valence Romans Agglo ont permis d'harmoniser dans les communes l'extinction partielle de l'éclairage public. Pour notre village, les lampadaires seront éteints de 22h à 6h en semaine et de 23h à 6h les vendredis et samedis.

Du nouveau aussi du côté des ordures ménagères à partir du 1er janvier pour la Baume. Toutes les communes de moins de 10 000 habitants doivent faire évoluer leur mode de collecte et se convertir au Point d'Apport Volontaire (PAV). Notez que le camion de ramassage des ordures ménagères ne passera plus au porte à porte. En contrepartie 4 sites seront à votre disposition.

La viabilisation du terrain communal est terminée et les premiers actes de vente seront signés en début d'année, même si quelques travaux de finitions resteront à réaliser. Le tout nouvel arrêt de bus entrera en fonction après les vacances de Noël, soit le 3 janvier 2023.

Une quinzaine de poteaux incendie devraient voir le jour durant cette nouvelle année. Il restera à matérialiser les réserves d'eau sous forme de bâches, mais une fois encore un assouplissement est attendu dans la législation et la rédaction du Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie (RDDECI). Le chemin rural de Mazouyer conduisant à la citerne servant à la défense incendie a été refait, avec l'ajout de nombreuses coupes d'eau.

Durant cette année qui s'achève, nous avons eu à subir une météo particulièrement capricieuse. La sécheresse de l'été a laissé place à des pluies d'automne de forte intensité provoquant de multiples coulées de boues sur les voies communales ainsi que chez les particuliers.

Quelques plaintes ont été recueillies en mairie à ce sujet. Malgré les efforts conjugués des élus et des employés communaux, qui participent largement à rendre le quotidien des habitants plus agréable; pour entretenir ou créer des fossés; il reste des améliorations à apporter.

Rappelons toutefois que le code civil indique que "le fait de recevoir les eaux de ruissellement qui s'écoulent naturellement du terrain voisin est une obligation". Le changement climatique tend à provoquer de forts cumuls de précipitations en un temps réduit. Ce phénomène nouveau doit nous faire réfléchir à la conduite à tenir et aux travaux à entreprendre pour ne pas subir un dégât des eaux.

En tournant notre regard vers la nouvelle année, nous appréhendons les conséquences de la crise énergétique qui impacte déjà le budget de fonctionnement de la commune. L'augmentation de la taxe foncière, seul levier disponible pour les communes depuis la suppression de la taxe d'habitation, n'est pour le moment pas prévue. Cependant, elle augmentera automatiquement du fait de l'indexation des valeurs locatives sur l'inflation (+7%).

Une crise économique s'ajoutant à la crise sanitaire que nous connaissons ces deux dernières années, il nous faut malgré tout rester optimistes et positifs en nous réjouissant du retour des festivités sans masque : soirée beaujolais de L'Amicale Laïque, loto de l'Association des Parents d'Elèves, salon du livre... et surtout pour nos enfants, de la levée des restrictions dans nos écoles.

Pour ma part, je vous donne rendez-vous le samedi 7 janvier à 18h pour la première cérémonie des vœux du mandat municipal depuis 2020. En attendant, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCES VERBAUX (2ÈME SEMESTRE 2022)

VIE MUNICIPALE

REUNION DES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

La commission extra-municipale de l'urbanisme ainsi que la commission extra-municipale ont été convoquées conjointement afin de recueillir toutes les idées et besoins des Balmois quant à la forme et à la destination que prendront les bâtiments qui seront édifiés par la mairie sur le lot 1, au nord du nouveau quartier, d'ici quelques années.

VITESSE DES VEHICULES

La mairie a reçu des réclamations pour vitesse inadaptée des véhicules dans des quartiers où les rues sont particulièrement étroites, ainsi que dans le centre-bourg. Une sensibilisation a été menée par des élus auprès des administrés qui ont pu être identifiés.

LIGNE DE CREDIT

Ouverture d'une ligne de crédit afin d'honorer les factures des travaux de viabilisation du nouveau quartier, dans l'attente de la vente des terrains à lotir.

SIEDSV (SYNDICAT INTERCOM DES EAUX SUD VALENTINOIS)

VEOLIA a demandé une révision de son contrat. Une augmentation tarifaire est donc à prévoir.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

La mairie étudie la faisabilité d'une installation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux.

DEMISSION

Sandrine Cachot a donné sa démission en tant que conseillère municipale en raison d'un déménagement suite à une mutation.

CORRESPONDANT INCENDIE

André Mouriquand sera le correspondant incendie pour notre commune.

PARC DU VERCORS

Bruno Charve est l'élu qui représente La Baume-Cornillane en assistant à de fréquentes réunions organisées dans le cadre de notre éventuelle adhésion au Parc du Vercors. Des travaux de concertation sont menés par le Parc en direction des chasseurs et des agriculteurs.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS (SID)

Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel du SID

DEGRADATION DU MOBILIER URBAIN

Des incivilités ont eu lieu lors d'une location de la salle des fêtes et ont fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie. Le bilan de ces dégradations : une barrière en bois de l'école détériorée, la vitre de cabane à livre arrachée, des arbustes dégradés, la boîte à insectes détruite, les affiches du kiosque arrachées et mise dans la boîte à lettre de la Poste.

SERVITUDE DE TREFONDS

Une servitude de tréfonds a été signée chez le notaire pour les parcelles ZI 129 et ZI 131 en centre village. Le fonds dominant appartenant à Mme Chantal Baumann et le fonds servant appartenant à La Baume-Cornillane.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCES VERBAUX (2ÈME SEMESTRE 2022)

VIE MUNICIPALE (SUITE)

AGENTS TECHNIQUES

- Renouvellement du CDD de Christophe Roux à raison de 18h par semaine avec la possibilité de réaliser, si besoin, des heures complémentaires jusqu'à 25 heures. A partir du 1er janvier 2023, son poste de stagiaire à 25h par semaine sera créé.
- L'agent technique remplaçant Elodie Wendling qui était en arrêt de travail, a fini sa mission et Elodie a repris son poste à mi-temps thérapeutique fin juin. Une étude de poste a été réalisée par le CDG lors de la reprise du travail.

AGENT ADMINISTRATIF

Pour l'agent administratif, Elisabeth Vial, un avancement de grade est prévu cette année du fait son ancienneté dans la fonction publique (+de 8 ans).

ECOLE

RENTREE DES CLASSES

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Le RPI compte 43 élèves répartis sur 3 classes. A La Baume on retrouve Julien Revel, le Directeur de l'école Catherine de Cornillan qui est responsable des 14 élèves du niveau CM1/CM2 ; ainsi que Florence Déflache qui prend en charge la classe des 17 élèves de CE1/CE2. A Ourches, la Directrice Kathleen Buigues-Guernevel s'occupe des CP et des Grandes Sections qui forment un total de 14 élèves, avec l'aide de l'ASEM : Camille Noyer. En tant qu'AESH, Lionel Gerland intervient dans les deux écoles.

APE (Association des Parents d'Elèves)

Du nouveau du côté de l'APE, Nathalie Bonneville en tant que salariée, gère cette année le périscolaire qui se situe à nouveau sur la commune d'Ourches. Après de nombreuses années en tant que cantinière, Nathalie a souhaité céder son poste et c'est désormais Géraldine FAY qui a la charge de restaurer les élèves Balmois et Ourchois. Les tarifs d'adhésion, de la cantine et de la périscolaire ont tous augmenté. La mairie doit organiser une garderie le matin dans la cour de l'école de La Baume dans le cadre du "forfait bus".

CONSEIL D'ECOLE

Les classes ont encore de nombreux projets cette année. Le niveau des CE1/CE2 se déplace sur le site de l'arboretum au sud du site médiéval, tous les vendredis après-midi, pour faire classe à l'extérieur. Les correspondants de l'école de Saou viendront cette année à la Baume. Des initiations à la cuisine et à la programmation de robots sont prévues. Les CM1/CM2 ont créé en pod-cast, une émission de radio appelée "radio corneille". Un entraînement de vélo commencera au printemps. En commun, les 2 classes prendront des cours de tennis, créeront une fresque sous le préau, visiteront une exposition aux Clévos et enfin bénéficieront d'ateliers pédagogiques proposés par l'Agglo sur le thème de "la forêt" pour les grands et de "la rivière" pour les plus jeunes.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCES VERBAUX (2ÈME SEMESTRE 2022)

AGGLO

EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour les communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants et afin de réaliser des économies d'électricité face à la crise énergétique, l'extinction sera programmée ainsi avant la fin de l'année 2022 :

- Semaine (dimanche soir au jeudi soir) : de 22h à 6h
- Week-end (vendredi soir et samedi soir) : de 23h à 6h

Le conseil municipal de La Baume a approuvé cette mesure par 9 voix pour et une abstention. En parallèle un devis de remise en état des éclairages du donjon devenus obsolètes et énergivores, a été établi.

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Le camion de ramassage des ordures ménagères va arrêter sa tournée au 1er janvier 2023. Il faudra désormais utiliser les 4 points d'apport volontaires mis à la disposition des usagers. Ces sites seront aussi tous équipés de containers de tri sélectif.

- devant le local technique au village
 - au Pas du Pont
 - aux Batailles-Est, au rond point dans la contre-allée menant à Ourches.
 - aux Crottes à Montmeyran, avant le rond-point, au niveau du chemin menant à l'antenne relais.
- Notons que les autres points de collecte (Route de la Lozière, pont d'Ourches...) seront supprimés.

RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE VALENCE ROMANS AGGLO

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activité qui lui avait été communiqué en amont. Vote : 9 voix pour et une abstention.

RAPPORT CLECT

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2022, par 9 voix pour et une abstention.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) et DECLARATIONS PREALABLES (DP)

AVIS FAVORABLES

- **DP de Mr VAST Sylvain** : création d'un abri de jardin
- **DP de SUN INSTALL** : pose de panneaux photovoltaïques sur toiture pour l'EARL PEYRARD
- **PC de Mr CHEVRIER Pascal** : extension d'un hangar pour stockage de fourrage et remisage de matériel agricole. Constructions annexes pour rangement de petits matériels et de bois.
- **DP de Mme ZAJAC Leslie** : garage et clôture du terrain.
- **PC de l'ACCA** de La Baume-Cornillane pour construction du cabanon de chasse.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCES VERBAUX (2ÈME SEMESTRE 2022)

TRAVAUX ET PROJETS

REMISE EN ORDRE DE LA VOIRIE

- La longueur des chemins communaux et ruraux revêtus en l'état actuel a été actée par le conseil municipal à l'unanimité lors d'une délibération.
- Le projet de remise en ordre de la voirie touche à sa fin avec l'établissement d'une nouvelle carte comportant les nouvelles dénominations des voies et l'ajustement des longueurs.

ENTRETIEN D'UN CHEMIN RURAL

Des travaux d'aménagements ont été réalisés afin de réhabiliter le chemin rural dit "de Combovin", partant de Mazouyer et conduisant aux citernes destinées aux pompiers. Il s'agit du seul accès à la Raye pour les véhicules de secours.

ARRET DE BUS ET AIRE DE RETOURNEMENT

Un mur de soutènement a été édifié le long de la RD 208 et l'abri bus a été installé sur un quai le long d'un trottoir. Le nouvel arrêt des cars entrera en fonction au 1er janvier 2023. Des subventions Départementales ont été accordées pour la réalisation des travaux.

TRAVAUX AU NOUVEAU QUARTIER

Les travaux de viabilisation de l'ensemble des parcelles ont été terminés au 15 octobre comme prévu. Tous les réseaux sont raccordés, permettant ainsi l'instruction des permis de construire des acquéreurs. Les 11 nouvelles maisons individuelles qui sortiront de terre correspondent à la première phase de construction du projet.



Les nouvelles habitations s'inscriront :

- dans la continuité de la Rue des Chenebiers (**courbe en rouge**),
- dans le prolongement de la Rue du Prieuré (**ligne bleue**).

MANIFESTATIONS DIVERSES

REPAS DES AINES

Le traditionnel et convivial repas de fin d'année a pu avoir lieu au restaurant "La Pangée" le 8 décembre 2022.

BILAN DU CINQUANTENAIRE DU JUMELAGE AVEC GROSS BIEBERAU

Le bilan du week-end de festivités qui se sont déroulées du 30 septembre au 2 octobre dernier est très positif. "Le jardin de l'amitié" de La Baume situé au niveau de l'arbre de la liberté a eu beaucoup de succès. La stèle, le panneau de bois et l'aménagement ont été pensés et réalisés par les 2 employés municipaux de La Baume : Elodie Wendling et Christophe Roux.

TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES AU 1ER JANVIER 2023

CATEGORIES	LOUEURS	TARIFS	TARIFS AVEC CHAUFFAGE
SALLE MARCEL MAISONNAT : Tarifs au 1er janvier 2023 (Délibération du conseil municipal du 28/03/2022)			
1	Associations communales de La Baume Cornillane	200€	240€
2	Associations extérieures	470 €	540€
3	Particuliers de la commune de La Baume Cornillane	200 €	240€
4	Particuliers extérieurs	470 €	540€
5	Commerces Locaux de la Baume Cornillane	320 €	380€
6	Réunions	160 €	190€
7	Cérémonies funéraires	70 €	100€
A	Forfait nettoyage	185 €	-
PETITE SALLE : Tarifs au 1er janvier 2023 (Délibération du conseil municipal du 28/03/2022)			
1	Associations communales de la Baume	gratuit	
2	Autres	50€	
Un chèque caution d'un montant de 500€ est exigé pour toutes locations, conformément à l'article 10 du règlement.			

POSSIBILITE DE LOUER DES BANCS ET DES TABLES : 10€ une table/ 2bancs

INFORMATIONS DIVERSES

Par Brigitte Thivolle

Ci-contre une photo d'un dépôt sauvage au Pas du Pont. Au local technique, souvent des dépôts sont malheureusement constatés au pied des containers (roues de voitures, bouteilles de gaz et des vêtements à côté du lieu de collecte).

Incivilités

Jusqu'à 1 500 € d'amendes

Le dépôt sur la voie publique ainsi qu'autour des conteneurs n'est en aucun cas autorisé. La contravention, pouvant être constatée par le maire et ses adjoints, peut faire l'objet d'une amende forfaitaire de 3e classe, soit 68 € ou 180 € en cas de majoration. Si les déchets abandonnés "entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage", c'est alors une contravention de 4e classe qui s'applique avec une amende maximale encourue de 750 €. Si les déchets sont transportés à l'aide d'un véhicule, c'est une contravention de 5e classe. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



Grotte de la Dame

En raison de la dangerosité avérée des lieux

il a été nécessaire d'interdire l'accès sur le site de La Grotte de La Dame". Seuls les agents communaux dûment diligentés par le maire peuvent y accéder (voir arrêté)

Nouvel arrêt de bus

Afin d'améliorer la sécurité et faciliter la circulation des bus dans le centre du village, l'arrêt du bus a été déplacé

Le nouvel arrêt de bus réalisé se situe Route de Montmeyran face au local technique. Il sera fonctionnel à partir du 3 janvier 2023.

Les différents bus CITEA et autres desservant La Baume Cornillane utiliseront cet arrêt qu'elle que soit leur provenance ou leur destination.

Le stationnement des véhicules particuliers pourra se faire devant le local technique avec un sens de circulation, entrée, sortie sur la Route de Montmeyran.



L'ECOLE : UNE PRIORITÉ POUR LE VILLAGE

Par Isabelle Pral et Brigitte Thivolle

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire

L'école est un enjeu premier pour la commune. Un pôle de dynamisme et d'attractivité qui permet de garder les familles, d'en attirer de nouvelles, de lutter contre le vieillissement de la population... Un enjeu d'égalité aussi, face à l'accès aux savoirs. C'est évidemment de la vie en plus, de l'animation, du lien social au cœur même du village.

Afin de préparer la future rentrée scolaire, l'Inspection d'Académie souhaite savoir dès la fin de l'automne quelle sera la fréquentation pour la rentrée 2023. Le nombre d'inscrits à la rentrée 2022 est de 43 élèves, répartis sur les écoles de La Baume et d'Ourches. Les effectifs sont un véritable sujet de préoccupation sur lequel l'équipe municipale veille.

– Petit historique :

Depuis la rentrée de classes de 1983, l'école de La Baume-Cornillane fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec l'école d'Ourches. A cette époque, qui correspond à la fin de l'exode rural, la commune d'Ourches demande à se rapprocher du village voisin de La Baume pour mutualiser les écoles afin d'éviter la fermeture définitive de son école en raison du trop petit nombre d'élèves qui la fréquente. Un service de navette est alors mis en place à l'aide d'un mini bus qui relie les 2 écoles.

– Répartition :

Les niveaux de Grandes Sections, CP et CE1 sont scolarisés sur Ourches et les élèves de CE2, CM1 et CM2 fréquentent l'école de La Baume, du moment que les parents résident dans l'une ou l'autre des 2 communes. Depuis deux ans une deuxième classe a été ouverte sur l'école de La Baume, ce qui a permis une distribution différente des niveaux : une classe de CE1/CE2 ainsi qu'une classe de CM1/CM2 sur La Baume. Les CP et les Grandes Sections (avec une ASEM) sur Ourches.

De longue date, les 2 premières années de maternelle sont réalisées à l'école maternelle Roger Marty de Montmeyran. Les niveaux concernés sont donc la Petite Section et la Moyenne Section de maternelle uniquement. Ce mode de fonctionnement permet une répartition équilibrée des effectifs entre les écoles. Mais il est fragile et pourrait facilement être remis en cause s'il n'est plus respecté par les parents, mettant à mal la pérennité d'une classe, voire d'une école.

– Les conventions :

- Une convention signée lie les communes de La Baume et Ourches avec Montmeyran pour la scolarisation des enfants de Petite et Moyenne Section et éventuellement les Toutes Petites Sections, le cas échéant. La dernière version de cette convention date de mars 2016. La modulation de ces niveaux a pu varier par le passé selon les effectifs, après étroite concertation entre les mairies.
- Une autre convention existe de la même façon entre la commune d'Upie et les communes du RPI, pour un nombre restreint d'enfants, toujours pour l'accueil des Petites et Moyennes Sections et éventuellement des Toutes Petites Sections.

Dans les deux cas, un coût est réglé par les communes de la Baume et d'Ourches aux communes accueillantes.

Précisons enfin, que l'inscription d'un enfant doit passer par l'intermédiaire de la mairie de sa commune de résidence et non pas uniquement auprès de l'école souhaitée.

L'EXPÉRIMENTATION « OUI PUB » MISE EN PLACE JUSQU'À EN 2025

Qu'est-ce que le dispositif « Oui Pub » ?

Alors que l'autocollant « Stop Pub », instauré en 2004, permettait aux citoyens de ne plus recevoir de prospectus publicitaires dans leur boîte aux lettres, l'étiquette « Oui Pub » indiquera au contraire les boîtes aux lettres qui les acceptent.

Depuis le 1er septembre, les prospectus ne sont plus distribués dans les boîtes aux lettres des communes faisant partie de l'expérimentation. La communauté de communes a décidé d'y participer

Si vous souhaitez continuer à recevoir les promotions en cours grâce aux prospectus vous pouvez dès à présent indiquer clairement et visiblement la mention « Oui Pub » sur votre boîte aux lettres grâce à différents moyens :

- Imprimer et scotcher un modèle téléchargeable sur le site Oui-Pub www.oui-pub.info/jexprime-mon-choix/
- Apposer un autocollant mis à disposition par la mairie.
- Inscrire manuellement « Oui Pub » sur votre boîte aux lettres



L'AGGLO LANCE SON PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ! UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE RESPONSABLE

L'éclairage public

Les premières mesures visent l'**éclairage public** (des zones d'activité mais aussi des voies communales et privées) qui représente la majeure partie des consommations de la collectivité.

➔ **Eclairage public = 10M€ sur les 17 M€ de consommation en électricité projetée en 2023**

Les différentes mesures du dispositif :

- Diminution de 50% de l'éclairage de tous les équipements leds dès 22h
- Poursuite du remplacement des ampoules par des leds avec un objectif de 60 % de r leds d'ici 2025 (déjà 35% du patrimoine équipé à ce jour)
- Extinction de l'éclairage en milieu de nuit dans les 54 communes, les 56 zones d'activité, les voies communales et les voies privées Soit 36 430 points lumineux, et 86% du patrimoine éteint :
- o Extinction de 20h30 à 7h dans les zones d'activités
- o Extinction de 23h à 5h dans les aires urbaines (0h-5h les vendredis et samedis soirs)
- o Extinction de 23h à 5h30 dans les aires non urbaines de + de 5000 habitants
- o **Extinction de 22h à 6h dans les aires non urbaines de - de 5000 habitants (23h-6h les vendredis et samedis soirs)**

⚠ **Soit 4 millions d'euros / 7 500 000 KW/h / 675 tonnes de CO2 non dépensés par an.**

Nombreux sont les villages voisins qui sont déjà passés ou en cours de passage à une modulation de l'éclairage La Baume Cornillane s'inscrit totalement dans cette transition afin, d'économiser l'énergie d'une part, mais également de préserver la biodiversité.

ENSEMBLE POUR LA NATURE

Par Brigitte Thivolle

Le rôle écologique des chasseurs, des usagers de la nature

« Si déjà tout petit j'ai aimé la chasse, c'est par ma naissance dans mon milieu, et aussi par le lien étroit avec la terre, le sol, les étendues d'eau, les arbres, les êtres vivants qui en dépendent ; c'est ainsi qu'elle s'est imposée à moi » Parole de chasseur

Ce qui peut paraître paradoxal, pour un non-chasseur, c'est que la chasse a aussi un rôle à jouer dans la vie de la forêt.

Son objectif principal n'est pas seulement de tuer, mais de réguler la population de certaines espèces.

En effet, lorsqu'une quantité d'animaux pour une même forêt est trop importante, le manque de nourriture provoque une diversification de régime alimentaire chez l'animal. Celui-ci occasionnera dès lors des dégâts tels que l'écorçage ou l'abroutissement (prélèvement des jeunes pousses). Les chasseurs estiment qu'ils sont nécessaires à l'équilibre des écosystèmes, et qu'ils doivent par exemple chasser le renard ou le sanglier.

Promeneurs, vététiste, cavaliers et chasseurs parcourent les mêmes sentiers et chemins, en accord avec les propriétaires fonciers et chacun selon les règles propres à son activité. Tous aspirent à exercer leur loisir dans des conditions de sécurité, de quiétude et de bonne cohabitation et ce, dans un environnement préservé.

Certains peuvent le pratiquer tous les jours de l'année et les chasseurs sont eux-mêmes astreints à pratiquer soit uniquement le week-end et, certains jours de la semaine de septembre à mars. La chasse anticipée peut aussi se pratiquer dès le mois de juin, pour assurer une régulation du grand gibier.



La chasse à La Baume Cornillane

La chasse est gérée par une ACCA (Association communale de chasse agréée).

L'association ACCA a été créée en 1969

La chasse est pratiquée le mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés

Les consignes de prudence et de savoir-vivre, en matière de cohabitation avec les chasseurs sur le chemin du bien vivre ensemble !

- **Faites connaître votre présence** en vous signalant au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue, tout en essayant de ne pas perturber la chasse.
- **Faites-vous voir** en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.
- **Faites-vous entendre** en parlant, en sifflant éventuellement ou en actionnant votre sonnette (pour les vélos).
- **Regroupez-vous** (si vous êtes plusieurs) et placez-vous dans un endroit le plus découvert possible.
- **Restez sur les sentiers** ou « monotraces » et ne vous aventurez pas hors-sentiers. Les chasseurs s'attendent plus à rencontrer des randonneurs sur les sentiers qu'en dehors.
- Si vous avez un chien, **tenez-le en laisse ou gardez-le au pied**.
- Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, **allez à sa rencontre**.
- Pour en savoir plus sur le déroulement de la battue en cours, demandez-lui où se déroule la chasse ? S'il y a d'autres chasseurs. S'il y a des zones à éviter et des zones où vous pouvez aller tranquillement. ? Combien de temps va durer la chasse ?
- **Eloignez-vous progressivement de la battue en cours**.

Tenez compte des panneaux d'indication « Chasse en cours » ou « Battue en cours » et dans ce cas, évitez absolument la zone. Restez sur les sentiers. Choisissez de préférence les plus fréquentés, ceux qui sont clairsemés et ceux balisés.

Les chasseurs portent secours à un motard

Article écrit par les membres du bureau de l'ACCA de La Baume-Cornillane



Jeudi 17 novembre, une dizaine de chasseurs de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de La Baume-Cornillane (Drôme) participait à une battue au grand gibier dans les bois de la commune.

Alors qu'ils étaient en train de tenter de retrouver leurs chiens les chasseurs ont découvert, sur un sentier escarpé de la forêt, un motard en fâcheuse posture, au guidon de sa moto-cross, victime d'une mauvaise chute ayant entraîné sans doute une fracture

En effet, dans l'impossibilité de se déplacer, sur un chemin très difficile d'accès, les chasseurs ont pris en charge l'organisation des secours. Après de longues minutes de communication avec les secours, une partie des chasseurs est redescendue vers des chemins carrossables pour attendre les secours et les accompagner auprès de la victime. 2 heures plus tard le blessé a pu être redescendu.

Sans l'intervention de la commune sur la réfection des chemins il y a quelques semaines, les moyens engagés pour ce sauvetage auraient pu être beaucoup plus importants...un grand merci à notre municipalité.

Les chasseurs de l'ACCA La Baume Cornillane souhaitent un bon rétablissement à la victime.

Pour la petite histoire les chiens n'ont été retrouvés que très tard dans la nuit.

FIGURE BALMOISE : GENEVIEVE IMBERT

Par Isabelle Pral

Une personnalité hors du commun

Geneviève Imbert, ou « Vévé » pour les intimes, fait partie des figures incontournables de la mémoire de notre village. Elle incarne le savoir du temps passé grâce à son vécu, celui de ses ancêtres et de par son lieu de résidence : au Prieuré. Mais c'est aussi une pionnière pour son époque car elle a su innover dans son métier d'institutrice, tout en restant assez libre pour s'adonner à son autre passion : parcourir le monde entier.

Son enfance

Geneviève m'avait un jour raconté, non sans malice, l'histoire singulière de sa venue au monde. Elle est née à La Baume-Cornillane durant l'été 1931 qui fut exceptionnellement frais et humide. Sa naissance était plutôt attendue pour le début de l'automne ; et en ce 26 août 1931, lorsque Emma Imbert accouche de sa fille aînée, le médecin « conseille » à la maman de ne pas s'attacher au nouveau-né tant son poids de naissance est faible... La corbeille garnie de coton qui lui sert de couveuse est placée près du fourneau à bois !

Pourtant, très vite la petite Geneviève se révèle être très éveillée et douée pour son âge. A 5 ans seulement elle fait sa rentrée à l'école de La Baume. Dotée d'une mémoire tout à fait remarquable, elle se rappelait encore exactement de son premier jour de classe. Elle se trouve alors « petite, par la taille et par l'âge ». De ce fait, la jeune élève est scolarisée uniquement les après-midis. A son pupitre, Geneviève est un peu impressionnée par la camarade placée à ses côtés et qu'elle ne connaît pas du tout : « Elle habitait au quartier des Garis... ouh là là, mais pour moi c'était l'Amérique ! » ironisait Vévé qui était pourvue d'un grand sens de l'humour. Néanmoins, au soir de sa première journée passée au cours préparatoire, l'écolière est déjà animée d'une certitude qui déterminera le reste de sa vie : elle sera institutrice.



Sa vocation

Sans surprise ses études sont plus que brillantes : première de sa promotion au certificat d'étude, elle passe deux baccalauréats qu'elle obtient du premier coup. Ses capacités sont d'ailleurs à ce point remarquables qu'elle se fait gronder par ses professeurs car elle ne semble fournir aucun travail pour arriver à ces résultats.

Après l'Ecole Normale, en 1952, son premier poste se situe dans un petit hameau près de St Agnan-en-Vercors. La classe unique compte 20 enfants âgés de 5 à 14 ans. Les conditions d'après-guerre sont difficiles, l'école avait été détruite et déplacée dans un camp de fortune. Cependant, la jeune institutrice apprécie de disposer de la liberté d'organiser un voyage scolaire, d'éveiller les enfants aux histoires et d'avoir la possibilité de rassembler tous les savoirs acquis par les élèves durant l'année scolaire pour créer une fête de l'école à laquelle tout le village participe. Trois ans plus tard, Geneviève est mutée à Bathernay. Les moyens de transports sont encore rares et le village est très isolé. Enfin, en 1963 elle intègre l'école de Beaumont-lès-Valence où elle enseigne jusqu'à sa retraite, en 1987.

Ses témoignages

Geneviève est très appréciée par ses élèves qui l'appellent "Mademoiselle Imbert". Elle préfère le niveau des CP, elle accompagne ainsi sur le chemin de la lecture des centaines d'élèves, jusqu'au "déclic" qui se produit généralement vers Pâques, date à laquelle toute la classe sait lire. On peut dire qu'elle est en avance sur son temps et sur les futures directives de l'Education Nationale, lorsqu'elle organise, notamment dans son village natal de La Baume, des sorties scolaires au donjon pour découvrir la nature et l'histoire, s'arrêtant sur le chemin du retour dans la ferme de mes grands-parents afin de visiter entre-autre les clapiers à lapins, pour le plus grand bonheur de ses élèves âgés de 6 ans !

Dans un autre registre, Vévé a su délivrer un témoignage précieux sur la Résistance et la libération de notre village en 1944. Il faut dire que dès son plus jeune âge, elle a été imprégnée par l'histoire du terroir. Son grand-père, Emile, a été maire de La Baume-Cornillane de 1912 à 1929, par conséquent durant la première guerre mondiale. Sa mère, Emma, est la secrétaire de mairie et son père, Paul, est agriculteur. Ce dernier abrite des maquisards dans son hangar et de par l'emplacement privilégié de sa ferme, il surveille l'entrée du village. De ce fait, quand les soldats allemands arrivent fin août 1944, Paul est en première ligne. Geneviève n'a que 13 ans lorsque sous ses yeux, son père est pris en otage par l'ennemi, un fusil mitrailleur braqué dans le dos. Il sera heureusement relâché et deux jours plus tard les soldats Américains libéreront La Baume.



Geneviève incarnait à la fois la sérénité et la joie de vivre à travers son regard vif et pétillant.

Son visage était toujours illuminé d'un doux sourire allant de pair avec sa voix calme, un brin aigüe, qui la caractérisait.

Sa retraite

Geneviève profite de sa retraite pour voyager. Elle peut se vanter d'avoir visité quasiment tous les pays. Autonome, elle a un don pour le contact, prend le temps de communiquer, de lier connaissance, sans à priori ; ce qui lui permet de se faire des amis et d'entretenir une correspondance avec des gens du monde entier. Elle a toujours porté un regard aiguisé sur les événements et un avis très franc sur le caractère humain. Généreuse, elle a hébergé de nombreuses personnes de passage.

Elle aimait la jeunesse, elle a adoré son métier et lorsqu'elle rencontrait par hasard l'un de ses anciens élèves, elle en a sidéré plus d'un, quand des décennies plus tard, elle pouvait lui indiquer la place exacte qu'il occupait dans sa classe, ses notes, son comportement, la profession de ses parents et le quartier où il habitait !

Puis elle est partie... de la même manière qu'elle a vécu, entourée et paisible, dans la maison qui l'avait vu naître, le soir du 18 décembre 2021, au terme d'une journée de fête réunissant sa famille qu'elle chérissait. Comme elle aimait à dire, avec une bonne dose d'autodérision : cette fois elle est « passée de l'autre côté du mur ». En effet, sa propriété jouxtant le cimetière du Prieuré, sa tombe se trouve être la plus proche de son ancienne demeure.

Un très grand merci à Claudette Imbert et sa famille pour m'avoir gentiment aidée à faire revivre la mémoire de Geneviève à travers cet article.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Par Jean Lovie



**Le dimanche 18 septembre,
Le public admirant la vue sur
la vallée du Rhône et le Vivarais lors
de la visite guidée organisée depuis
2001, date à laquelle notre
village a débuté sa participation
aux Journées Européennes du
Patrimoine.**

VOUS AVEZ DIT DURABLE ?...

En ces temps où tout passe trop vite, où l'actualité s'emballe, certains mots tendent à s'imposer : il en est ainsi du qualificatif de "durable", que l'on attend autant du développement économique que de la fiabilité des biens de consommation...

Nul étonnement donc que la 39^{ème} édition des Journées du Patrimoine ait précisément proposé à notre réflexion le thème de "Patrimoine durable". Chaque année, depuis 2001, où nous avons pu associer La Baume à cette manifestation, nous aurons ainsi vécu, Isabelle Pral et moi-même, une 41^{ème} visite guidée (ceci pour les seules Journées du Patrimoine, sans compter les nombreuses et diverses sollicitations suscitées par l'intérêt porté à notre commune).

Eh oui, comme nous avons pu le rappeler le 18 septembre, "quand la marche du temps fait que les générations passent, les pierres, elles, parlent toujours". Et, à La Baume, on a l'embarras du choix pour ce "patrimoine durable", des quelques 130 millions d'années de notre paysage géologique, notre "centre de la Pangée" objet de tant de questions, aux siècles respectables du site féodal... Un patrimoine objet depuis longtemps de l'attention municipale, attachée à le sauvegarder, le mettre en valeur, en assurer la lecture. Ce n'est pas par hasard que La Baume aura été la première commune de l'ancien canton de Chabeuil à inaugurer, en 2008 un sentier de la Découverte. Aujourd'hui notre village a aussi la fierté d'être une des 30 associées aux Journées du Patrimoine (sur les quelques 54 composant Valence Romans Agglo).

Dans ces circonstances privilégiées, avec l'acuité, la pertinence des questions posées par les visiteurs, comment ne pas ressentir et partager l'attachement à cet "esprit Balmois" transmis par les générations passées ? Cela constitue notre "patrimoine immatériel"... Peut-être sera-t-il le thème proposé pour 2023 ? Puisse-t-il, en tout cas, être, lui aussi, durable ! ...

Jean Lovie

Jean Lovie, guide des Journées du Patrimoine, présentant au public un os fossilisé de rhinocéros.

Il a été trouvé par le regretté Jean Giraud, inlassable découvreur du passé Balmois, sur la rive de l'Ecoutay, à La Baume.

On peut alors imaginer la présence de cet impressionnant mammifère broutant paisiblement au bord du Golfe marin miocène, occupant alors la future vallée du Rhône...



Os de rhinocéros

Il s'agit d'un os de patte avant de rhinocéros datant de quelque 17 millions d'années attestant qu'un climat tropical régnait à l'époque sous nos latitudes. Une occasion renouvelée avec l'évocation des paléoclimats, d'approfondir la réflexion sur le réchauffement climatique actuel, depuis les années 1980, aux rythmes tellement différents; comparer le Miocène et l'Anthropocène, quelle aventure...



FRANCE 3 en tournage à La Baume-Cornillane !

Le 19 septembre 2022, en partenariat avec Valence Romans Tourisme, FRANCE 3 a souhaité tourner un reportage sur le thème de La Pangée, pour recueillir les commentaires et explications de Jean Lovie. La diffusion est prévue en décembre 2022, dans la séquence "Curiositas".



UN LIVRE, UN(E) BALMOIS(E) : RETOUR À LEMBERG DE PHILIPPE SANDS

Livre choisi et présenté par Claude Levavasseur
Ed Albin Michel



Invité à donner une conférence en Ukraine dans la ville de Lviv, autrefois Lemberg, Philippe Sands, avocat international réputé, découvre une série de coïncidences historiques qui le conduiront de Lemberg à Nuremberg, des secrets de sa famille à l'histoire universelle.

C'est à Lemberg que Leon Buchholz, son grand-père, passe son enfance avant de fuir, échappant ainsi à l'Holocauste qui décima sa famille ; c'est là que Hersch Lauterpacht et Raphael Lemkin, deux juristes juifs qui jouèrent un rôle déterminant lors du procès de Nuremberg et auxquels nous devons les concepts de « crime contre l'humanité » et de « génocide », étudient le droit dans l'entre-deux guerres.

C'est là enfin que Hans Frank, haut dignitaire nazi, annonce, en 1942, alors qu'il est Gouverneur général de Pologne, la mise en place de la « Solution finale » qui condamna à la mort des millions de Juifs.

Parmi eux, les familles Lauterpacht, Lemkin et Buchholz.

Philippe Sands transcende les genres dans cet extraordinaire témoignage où s'entrecroisent enquête palpitante et méditation profonde sur le pouvoir de la mémoire.

L'auteur, spécialiste et professeur de droit international, intervenant auprès de la cour internationale de justice, est amené à y faire une conférence sur les concepts de crime contre l'humanité et de génocide. Son grand père, Léon Buchholz, juif originaire de Lviv, très proche de lui, n'a jamais rien livré sur sa famille et sa vie précédant son arrivée en France. L'auteur met à profit sa visite pour commencer à reconstituer minutieusement la généalogie de ses grands-parents. Ce faisant, il permet d'appréhender les difficultés des différents groupes ethniques (juifs, polonais, ukrainiens) et les implications des changements de nationalité induits par ces invasions successives. Philippe Sands transcende les genres dans cet extraordinaire témoignage où s'entrecroisent enquête palpitante et méditation profonde sur le pouvoir de la mémoire

Un livre passionnant, et terriblement d'actualité, sur la naissance de concepts fondamentaux du droit pénal international.

LE MOT DE L'APE

Cécile Perrin pour l'APE (Association des Parents d'Elèves)

L'APE des écoles de la Baume Cornillane et d'Ourches tient à remercier l'ensemble des habitants de nos deux charmantes communes pour leur accueil et leur générosité envers nos écoles. Grace à vous, les enfants pourront profiter des jolis projets pensés et organisés. L'Association des Parents d'Elèves de La Baume et Ourches organise tout au long de l'année des rencontres, événements festifs, ventes diverses, pour aider financièrement les écoles à mener des projets pédagogiques. Vous êtes tous cordialement invités à participer, même en tant que non-parents d'élèves !

Voici un petit résumé de ce que nous vous proposerons cette année:

Les meilleures fruitières du Jura (vente de tommes, comté, raclette,...) directement dans votre frigo ; commandes début février (ape.lbco@gmail.com) pour une livraison dans la foulée.

Le Salon du Livre aura lieu cette année au Printemps ; les enfants participent chaque année avec leurs enseignant(e)s et, en plus de leurs réalisations littéraires et graphiques, nous régaleront de leurs talents culinaires en proposant une grande vente de sablés... Rendez-vous gourmand pour toutes et tous !

Suivi ou précédé de près par **LA SOIRÉE** -dansante, spaghetti, paëlla, frites, spectaculaire, animée ou déguisée, mais dans tous les cas tellement bien ambiancée- qui déploiera son faste et ses paillettes **le Samedi 25 Mars 2023**.

Les traditionnels **Chants des Mai**, faites bon accueil aux enfants qui, pendant toute une semaine, viennent toquer aux portes pour pousser la chansonnette en patois. Date à définir mais ça sera en Mai !

Enfin, nous proposerons pour la fin de l'année **des cadeaux souvenirs customisés par les enfants**, trousse, petits et grands sacs, pour ne pas oublier les copains et les copines pendant les vacances. Très pratiques pour grands-parents, amis, tontons, cousines, voisins, ...

A titre d'exemple, **cette année, l'argent récolté leur aura permis, entre autre, d'aller à la grotte Chauvet, de découvrir la grimpe d'arbre avec du matériel adapté ou encore de se rendre à la forêt de Saou.**

Après plus de deux ans sans tradition des chants de mai, les enfants et les parents accompagnateurs ont été ravis de partir à la rencontre de chacun d'entre vous. Nous avons renoué avec cette tradition avec enthousiasme et plaisir. Nous tenons également à porter un remerciement tout spécial à Chantal qui est venue dans chacune des classes apprendre ce chant en patois à nos enfants. Nous remercions aussi les enseignants de nous laisser cette place active dans leurs journées déjà bien remplies. Nous continuerons de faire vivre ces différents temps forts de la vie de nos écoles au cours de l'année à venir. Nous espérons alors vous croiser nombreux au détour de nos emblématiques événements scolaires.

A bientôt,

L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Florence Déflache et les enfants de CE1 CE2



En récréation, on joue à **l'épervier**. On se met contre le mur, un élève dit « épervier part en chasse », si on se fait toucher par l'épervier on devient épervier.

Maëlya

La classe dehors c'est trop bien parce qu'on est dehors. On apprend plein de choses, on a vu une salamandre de près. Emil et Eliott ont soulevé une pierre dans la butte et ils ont trouvé une salamandre. On l'a mise dans une boîte pour la regarder et on l'a remise derrière la pierre. On a appris toutes les parties d'une feuille : le limbe, les nervures, le pétiole.

Nina et Julia

Au Quoi de neuf? Les élèves présentent des choses. Nina et Zoé nous ont présenté un livre qu'elles ont fabriqué. C'est un livre sur 3 animaux : le panda roux, la loutre des mers et le campagnol amphibie. On a appris que le panda roux est omnivore, que le campagnol amphibie peut aller dans l'eau et que le bébé loutre flotte à la naissance grâce à de l'air dans ses poils.

Louise et Eliott

En arts visuels, on a modelé de l'argile et on a aussi fait de la peinture avec les 3 couleurs primaires.

Chaque semaine, on découvre un nouveau visage. Toutankhamon, on l'a trouvé en Egypte.

Lucas et Sibylle

Les correspondants

Le maître de l'école de Saou s'appelle Vincent. Il y a 24 élèves. Nous sommes 16 alors il y a des élèves de CE2 qui ont 2 correspondants. C'est une classe de CE2- CM1. On leur écrit des lettres et ils nous répondent.

Albane et Laura

Nous avons fêté **l'anniversaire de Zoé** en classe dehors. Les gâteaux étaient des roses des sables. Elle a eu 8 ans.

Pour l'anniversaire de Nina, le gâteau était en forme de papillon. Nous avons bu du sirop de grenadine et du sirop de cerise. Nous avons invité les CM1- CM2 car le gâteau était énorme.

Rose et Zoé

Quand on fait sport avec Julien, on fait le jeu des **loups et des moutons**. Il y a un loup qui entre dans le parc où il y a les moutons. Le loup doit toucher les moutons avec un ballon.

Jules et Emil.

La cantine

La cantinière a changé, ce n'est plus Nathalie, c'est Géraldine, la maman de Elie et Rose. Nathalie n'est pas partie, maintenant elle est serveuse et elle s'occupe de la péri.

Certains préfèrent les plats de Géraldine, d'autres de Nathalie et parfois les deux.

Maintenant les plats n'ont pas les mêmes goûts. Mon plat préféré de Géraldine ce sont les frites.

Micaël et Yaelle

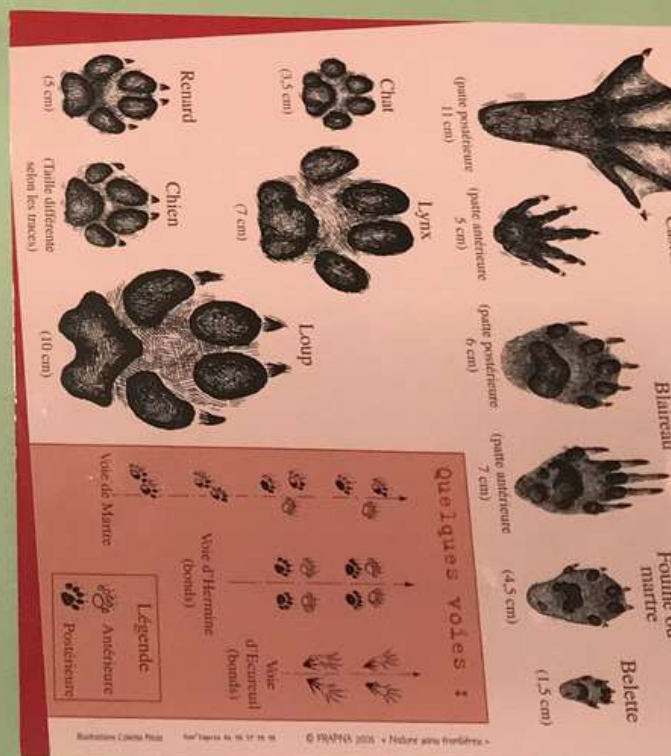
L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Julien Revel et les enfants de CM1 et CM2

Notre classe a été retenue par l'agglomération de Valence Romans sur un projet d'éducation à l'environnement. Le projet cette année porte sur la **thématique de la « Forêt »**. Nous découvrirons le milieu forestier, les différents modes de gestion forestière et les différents usages du bois et ses filières. Nous ferons deux sorties en forêt au printemps prochain.

Fin novembre nous avons accueilli en classe pour une première séance deux intervenantes qui nous ont parlé de la diversité des forêts, et en particulier **des différences entre forêts sauvages et forêts exploitées par l'homme**. Nous avons vu que ces forêts ne sont pas fréquentées par les mêmes animaux. Nous avons mené une enquête à partir de traces photographiées et nous avons comparé nos indices avec des moulages fabriqués en classe. Il n'était pas facile de reconnaître toutes les traces !

Nous avons observé aussi que les hommes peuvent laisser de nombreux signes de leurs passages, notamment en abandonnant, malheureusement, de nombreux déchets.



Le Salon du livre change de saison.



2023 sera l'année de L'Aventure. Rendez-vous pour la neuvième édition les 1 et 2 avril

Le salon est organisé par l'Amicale laïque en partenariat avec la librairie « écritures » de Chabeuil, le cinéma l'Eden de Crest, le soutien de la mairie, de Valenceromansagglo dans le cadre des projets culturels du territoire.

Il est devenu au fil des ans le point de rencontre annuel de tous les aventuriers du livre, des amoureux de belles images, des amateurs de belles histoires,

« Osons l'aventure ».

Quelle soit sportive sur les hauts sommets, amoureuse au grès des rencontres, intérieure, à la recherche de soi ou voyageuse au lointain, l'aventure nous attend si nous savons la saisir

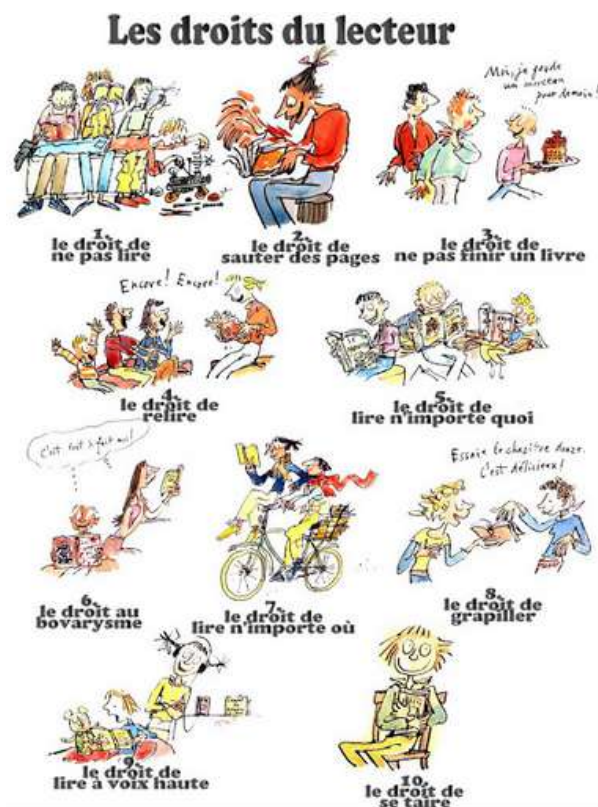


Des livres, des auteurs, des rencontres, des lectures, du spectacle, des artisans du livre seront présents comme pour chaque édition. Des temps d'échange et de partage.

Les écoles d'Ourches et La Baume rencontreront un auteur-illustrateur dans leur classe et une exposition des réalisations des enfants sera présentée au public



Vivement le printemps 2023





ZOOM SUR L'ATELIER BURLESQUE *(par Claudine PEYRARD)*

Après l'interruption de l'atelier pendant l'épisode COVID l'activité est repartie. Cette année nous sommes 15 inscrits (8 filles et 7 garçons) dirigés de main de maître par deux profs Laurent et Didier.

Le rendez-vous est le mercredi soir de 19h30 à 21h30 (avec très souvent une demie heure supp !!) entraînés dans nos délires on ne se rend pas compte du temps qui passe !

Il règne une ambiance détendue chaleureuse mais aussi studieuse on est là pour apprendre (à faire les clowns !) et ce n'est pas si facile !

Pour terminer la saison la soirée cabaret burlesque est prévue le samedi 13 mai 2023. Pour ceux qui ont envie d'oublier leurs soucis et de rire un moment prenez note !

ZOOM SUR LA SOIREE BEAUJOLAIS *(par Cathie GIL)*



Après deux ans de privation, Les Balmois et leurs amis sont venus en nombre (plus de 150 personnes) pour fêter le Beaujolais Nouveau. Quel bonheur de se retrouver !

Nouvelle formule cette année : les assiettes de charcuterie ont été remplacées par les délicieuses pizzas de Damien, qui monte tous les vendredis à la BAUME, avec son food truck « Pizz and B ».

ZOOM SUR LE TELETHON *(par Cathie GIL)*

Cette année, La générosité des Balmois a permis de faire un don de 593 € au Téléthon, en reversant l'intégralité de la vente de bugnes maison, confectionnées par les membres de l'association. De son côté, l'Amicale a pris à sa charge le coût des ingrédients nécessaires à leur confection (96€).

La soirée s'est poursuivie par une très sympathique soirée jeux, qui a réuni grands et petits, autour de parties animées de SCRABBLE, UNO, tarot. DIXIT...



ZOOM SUR LA RANDONNEE *(par Cathie GIL et Claudine BERNE)*

Le Club de randonnée compte une trentaine de marcheurs qui se retrouvent régulièrement pour arpenter les sentiers du Vercors et d'ailleurs.

L'année 2022 s'est terminée par le traditionnel vin chaud , accompagné de pogne et de papillotes !



RECETTE DU VIN CHAUD

Le nécessaire :

1 récipient de 8 à 10 litres

1 louche

5 litres de vin rouge

1kg de sucre en poudre

Une dizaine de clous de girofle



Faire chauffer jusqu'à ébullition en remuant le vin, le zeste d'orange, 500g de sucre environ, les clous de girofle, la cannelle (2 cuillères à café). Quand c'est chaud, goûter, et ajuster selon le goût en rajoutant sucre et cannelle.

Vous trouverez le calendrier des animations et activités pour l'année 2023, ci-après . Nous aurons grand plaisir à vous y retrouver et d'ici là , tous les membres de l'Amicale Laïque vous souhaitent de passer de belles fin de fin d'année, et formulent pour vous tous leurs plus sincères vœux pour une année douce et heureuse.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION *(par Cathie GIL)*

L'association compte 42 adhérents pour l'année 2021/2022. 24 personnes sont présentes à l'Assemblée et 3 personnes se sont excusé.

Une fois le bilan des activités présenté par chacun de ses responsables, le bilan financier et le projet de budget sont détaillés puis votés à l'unanimité.

Voilà à jour la liste des membres du Conseil d'Administration pour l'année 2022/2023 :
Corine Peyrard (présidente) - Claudine BERNE (trésorière) – Cathie GIL (secrétaire)
Nathalie BONNEVILLE - Denis GIL - Gaëlle LANCIEN - Fabrice JARRIN - Lionel MALRIC
Claudine PEYRARD - Christèle PION - Dominique TONDU

ZOOM SUR LA SOPHROLOGIE *(par Corine Peyrard)*

Tous les lundis soir de 18h30 à 19h30 un groupe de six personnes vient vivre une séance. Durant cette heure je les guide et leur donne des clés pour être plus à l'écoute de leurs corps et de leurs respirations afin d'obtenir un mieux-être.

La sophrologie peut permettre une meilleure connaissance de soi, de retrouver une harmonie, d'aider à anticiper des événements importants, de mieux accueillir ses émotions et de (re)développer ses ressources.

ZOOM SUR L'ACTIVITE PING-PONG *(par Denis GIL)*

Ca fait plaisir de se retrouver « Comme avant »

Le groupe est plein de dynamisme et l'envie de jouer se voit tous les mardis de 19h30 à 21h30

Une rencontre a eu lieu à Beauvallon et nous avons reçu le club de Mirabel et Blacons le 6 décembre.

Nous avons fêté la naissance de Timothé dont les parents, Marie et Grégoire se sont connus au ping-pong.



C'est une année qui commence avec beaucoup d'engouement !

CALENDRIER 2023

AMICALE LAIQUE			Départ				
JANVIER	sam 14	RANDO AUBENASSON (piégros la Claste)	9h00	9 km 420 m	facile	A.Berger	06 41 00 42 46
FEVRIER	sam 25	RANDO LE PAS DU LOUP (Rochefort/Sams)	9h00	8,5 km 570 m	moyen	B. Guellard	06 08 41 34 42
MARS	dim 12	RANDO LA CROIX DE JUSTIN	8h00	12 km 500 m	moyen/dur	C. Garagnon	06 84 14 20 44
AVRIL	1 et 2	SALON DU LIVRE		A définir		B. Thivolle	04 75 60 33 37
	sam 15	LES CARRIERES DE TUF/PEYRUS	9h00	10 km 300m	facile	A.Berger	06 41 00 42 46
MAI	sam 13	RANDO LES AUBERTS (Saillans)	8h30	10 km 500m	moyen	P. Fraisse	06 62 02 89 82
	sam 13	SOIREE CABARET		à définir		Corine Peyrard	06 18 41 48 69
	sam 17	RANDO MONT THOU (St cyr Mont d'or)	7h00	12 km 350 m	moyen	B. Guellard	06 08 41 34 42
JUIN	vend 23	PIQUE NIQUE pour fêter la St Jean		à partager		Cathie GIL	06 84 51 12 37
	sam 24	CONCOURS de PETANQUE		Village de la Baume		Corine Peyrard	06 18 41 48 69
JUILLET	sam 8	RANDO SERRE PLUME (Fond d'Urle)	7H30	15 km 700 m	moyen/dur	A.Berger	06 41 00 42 46
AOUT	jeudi 24	LA GUINGUETTE avec une petite rando Echevis Ste Eulalie en Royans		facile avec repas à la guinguette		A. Berger Claudine	06 41 00 42 46 06 30 80 87 33
SEPTEMBRE	vend 01	ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE L	20H30	Salle du conseil		CONVOCATION	
	06 au 08	Séjour Cantal		A DEFINIR		C. Berne	06 30 80 87 33
	sam 30	RANDO PIC DE LUC (Luc en Diois)	8h00	12 km 500 m	moyen	C.F. Garagnon	06 84 14 20 44
OCTOBRE	sam 14	RANDO PIERRE GOURDE (St Laurent du p	8h00	14 km 700 m	moyen	B.Feugier	04 75 56 16 68
NOVEMBRE	sam 11	RANDO OURCHES/COBONNE (La Raye)	9h00	A définir	facile	B.Guellard	06 08 41 34 42
	vend 17	BEAUJOLAIS NOUVEAU	19h00	salle Marcel Maisonnat		Denis GIL	06 71 72 01 53
DECEMBRE	vend 1	TELETHON		à définir		Corine Peyrard	06 18 41 48 69
	dim 3	RANDO VIN CHAUD Tour de Chabeuil	13H00	2h	facile	A. Berger	06 41 00 42 46
SOPHROLOGIE RANDONNEE PING PONG		TOUS LES LUNDI à 18 h30 contacter Corine PEYRARD tél. 06 18 41 48 69 1 FOIS PAR MOIS contacter Claudine BERNE tél. 06 30 80 87 33 TOUS LES MARDI contacter Denis GIL tél. 06 71 72 07					

UN DEMI-SIÈCLE DE JUMELAGE DIGNEMENT FÊTÉ

Le bureau du comité de jumelage
Montmeyran/La Baume-Cornillane



Après un magnifique week-end fin mai à Gross-Bieberau, nous avons reçu nos amis allemands pour fêter à notre tour le 50ème anniversaire de notre jumelage c'est-à-dire un demi-siècle de rencontres, d'amitiés et de fraternité entre nos deux communes, rejointes en 1988 par La Baume Cornillane. La soixantaine d'allemands arrivée vendredi 30 septembre a été accueillie par les familles lors d'une petite réception avec un diaporama retraçant le week-end de mai.



Le samedi 1^{er} octobre était particulièrement dense. Cérémonie officielle le matin, ouverte devant quelques 150 personnes par notre président, Jean Luc Fessier. Marie-Pierre Monnier, sénatrice, Françoise Chazal et Muriel Paret, conseillères départementales ont rappelé l'importance de ces jumelages, en particulier en cette période de conflit en Ukraine, et ont insisté sur le rôle des bénévoles des comités. Les 13 président(e)s en poste depuis 1972 ont ensuite été mis à l'honneur avant que les maires des 3 communes concluent et renouvellent la charte de notre jumelage. Cette cérémonie émouvante a été ponctuée par l'interprétation des divers hymnes par le groupe montmeyranais Essentiel.



L'après-midi, une parade sur le thème des années 70 a déambulé dans les rues de Montmeyran. Tracteurs, véhicules de pompiers, mobylettes triporteurs et voitures (méhari, DS, 2CV...) de cette décennie ont accompagné, au rythme des musiques et danses de Batuk-adic et Line Dance, les marcheurs de la MJC, les adhérents de DAV et de nombreux allemands et français qui avaient superbement revêtus les vêtements adéquats. Super moment de convivialité. Chacun a également pu apprécier les vitrines des commerces et de la médiathèque décorées aux couleurs et photos de notre jumelage. Un grand merci à tous d'avoir contribué à la réussite de ce week-end.



L'inauguration de l'arbre de l'amitié dans le parc Néry Du Rozet suivi du gâteau d'anniversaire du 50^e concluaient cet après-midi festif avant de se retrouver le soir à la salle de La Baume-Cornillane pour un repas dansant. Les groupes montmeyranais Essentiel et Dany Boum ont assuré une ambiance amicale et chaleureuse.



Dimanche, après une réunion des bureaux pour travailler sur les projets 2023 (venue de nos amis pour Pentecôte, camp d'été en juillet à Gross-Bieberau), un jardin de l'amitié était inauguré au pied du donjon de La Baume, sous un soleil radieux et devant une assistance nombreuse qui s'est spontanément pris par la main lors de l'hymne européen interprété à capella par la chorale Cérébellia, dirigée par notre vice-présidente, Virginie Penel. Belle émotion !



Deux pommiers destinés à compléter ces lieux d'amitié et une magnifique sculpture bois représentant un castor (emblème de Gross-Bieberau) nous ont été offerts par nos amis allemands. La journée se continuait avec un apéritif suivi d'un buffet partagé et d'une après-midi autour de jeux en bois rappelant les années 70 et qui ont fait le bonheur de tous.

Après une soirée dans les familles, il a fallu se résoudre à se séparer lundi matin, la tête pleine de ces superbes moments et en souhaitant tous se revoir pour Pentecôte.

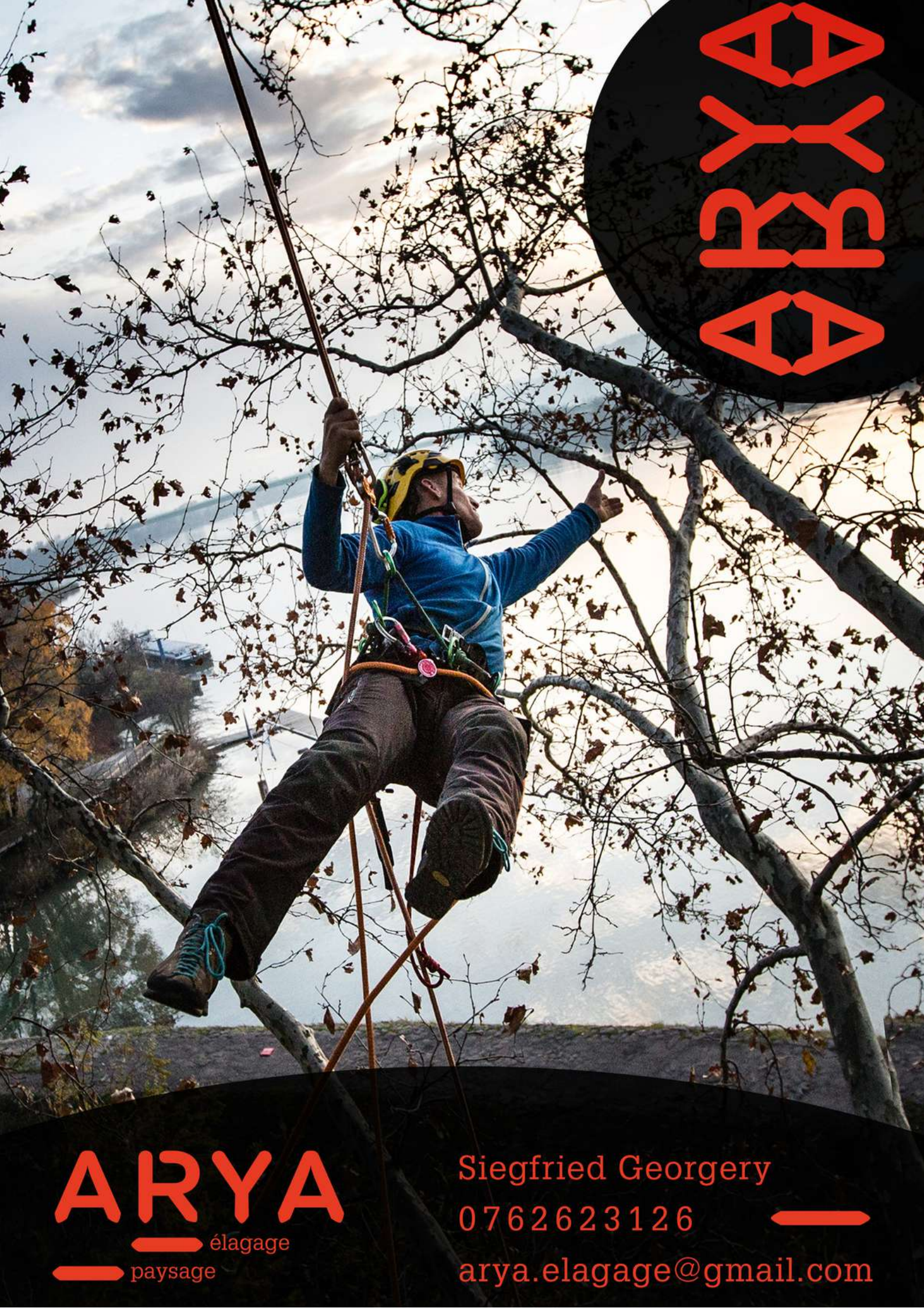
Nous espérons que cette démonstration d'amitié et de partage entre nos 3 communes donnera l'envie à de nombreux habitants de nous rejoindre. Notre Assemblée Générale aura lieu à la salle des fêtes de La Baume Cornillane le 17 mars 2023 à 20h. Nous serons ravis de vous y accueillir.



Pour conclure, il est bon de rappeler qu'il y a plus de 50 ans, l'initiative n'était pas évidente. Il a fallu l'intime conviction et détermination de Roger Marty, maire, et le soutien de la Maison des jeunes pour que ce jumelage voit le jour....après recours à un référendum !

A nous aujourd'hui de transmettre ce magnifique flambeau pour que perdurent les valeurs de paix et d'amitié.

POUR PLUS DE DÉTAILS, PLUS DE PHOTOS..VOIR LE BLOG DU JUMELAGE
[HTTP://MONTMEYRANLABAUMEGB.OVER-BLOG.COM/](http://MONTMEYRANLABAUMEGB.OVER-BLOG.COM/)



ARYA

— élavage

— paysage

Siegfried Georgery

0762623126

—
arya.elavage@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Le bulletin peut être envoyé par messagerie (geste écologique)
N'hésitez pas à faire remonter à la mairie votre souhait à l'adresse mail suivante :
mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr



MAIRIE

 04 75 60 33 45

mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr

Horaire du secrétariat :
Mardi 8-12h / Vendredi 13h30-17h30

En cas d'urgence :
Le Maire Dominique Sylvestre 06 22 99 77 06
Isabelle Pral 06 38 13 01 22



ECOLE

PETITE ET MOYENNE SECTION
Montmeyran 04 75 59 41 63

GRANDE SECTION, CP
Ourches 04 75 60 30 38

CE1, CE2, CM1, CM2
La Baume Cornillane 04 75 60 32 27



SALLE MARCEL MAISONNAT

Pour tout renseignement contacter la mairie.

Bon à savoir : des tables et des bancs peuvent être
loués par la mairie pour différentes manifestations
10€ une table et deux bancs.



PERISCOLAIRE ET CANTINE

APE ape.lbco@gmail.com

Périscolaire : 7h30-19h à Ourches

Cantine : assurée à la Baume-Cornillane

Transports scolaires à partir de la grande section



ASSISTANTES MATERNELLES

Se renseigner à Valence Romans-Agglo

petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr
04 75 81 30 30



COLLEGE

04 75 55 34 53

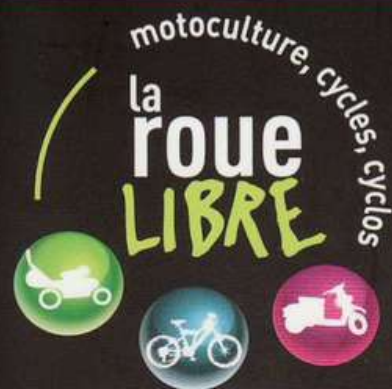
Marcelle RIVIER
à Beaumont les Valence

Yvane Rouveyre

Coiffeuse à domicile
Dans un périmètre de 20km autour de Montmeyran

 07 88 80 36 89

 Yvane R



Jean-Marc Rouveyre

Ventes et Réparations

Tél : 04 75 59 38 88

Place de la Poste
26120 Montmeyran

VENTE DE BOUTEILLES DE GAZ
toutes couleurs



LACHAL
JULIEN

Plomberie

Chauffage / Climatisation
Installation, dépannage,
maintenance

Tél. 06 45 18 35 50

TAXI DE MONTVENDRE

06-35-48-05-19

Transport médical assis - Taxi toutes distances
Le grand Ossel - 26120 Montvendre - Fax 04 75 25 83 13

Transport médical assis
Taxi toutes distances

ETAT CIVIL

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- OULLIER Daniel décédé le 02 novembre 2022



Nous adressons toutes nos félicitations pour les naissances de :

- VERNERET Timothé, François, Baptiste né le 23 juillet 2022
- SYLVESTRE Ayden, Michel, Dominique né le 28 août 2022



valenceromansagglo.fr f



Le Pop-corn, c'est un Point jeunes mobile. Il s'arrête près de chez toi tous les 15 jours. Un lieu sympa pour retrouver tes potes, jouer, partager tes délires, tes idées, tes projets et même organiser des sorties avec l'aide des animateurs. Tu y trouveras des jeux de société, une console, des BD... Viens nous rencontrer et parles-en autour de toi !

TES RENDEZ-VOUS POP-CORN

SEMAINE A Impaire	Hors vacances	Vacances scolaires
St-Christophe-et-le-Laris	Mar. 16h > 18h30	Lun. 14h > 18h
Crépol	Merc. 14h30 > 18h	Mar. 14h > 18h
Crépol	Jeu. 16h > 18h30	Merc. 14h > 18h
Valherbasse	Vend. 16h > 18h30	Jeu. 14h > 18h
Valherbasse	Sam. 14h30 > 18h	Vend. 14h > 18h
SEMAINE B Paire	Hors vacances	Vacances scolaires
Combovin	Mar. 16h > 18h30	Lun. 14h > 18h
La-Baume-Cornillane	-	Mar. 14h > 18h
Peyrus	Merc. 14h30 > 18h	Merc. 14h > 18h
La-Baume-Cornillane	Jeu. 16h > 18h30	-
Barcelonne	Ven. 16h > 18h30	Jeu. 14h > 18h
Châteaudouble	Sam. 14h30 > 18h	Ven. 14h > 18h

Dans quelles communes passera le Pop-corn ?

Barcelonne, Châteaudouble, Combovin, La Baume-Cornillane, Ourches et Peyrus au Sud, et Crépol, Le Chalon, St-Christophe-et-le-Laris, St-Laurent-d'Onay et Valherbasse au Nord.

Nous contacter

Julien Guier : 07 60 80 37 77
Guillaume Rade : 06 42 22 40 06
enfance.jeunesse@valenceromansagglo.fr



toustocks

**LES BONNES AFFAIRES
DE L'HIVER...**

Chaque semaine,
arrivages de
grandes marques à
prix Toustocks !

MONTAGNE & NATURE

Confection et
accessoires de ski,
sport, randonnée...



MAISON

Décoration, arts
de la table,
rangement, linge
de maison, cuisine...

CONFECTION

Vêtements de ville,
lingerie, chaussures
adulte & enfant



BRICOLAGE & JARDINAGE

Outillage, peinture
et accessoires,
poterie...

TOUSTOCKS
369 av. Victor Hugo
26000 VALENCE

Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 19h non stop

Pour ne rien manquer de nos
arrivages, inscrivez-vous à notre
NEWSLETTER sur www.toustocks.fr

REJOIGNEZ-NOUS



Photos non contractuelles / Dans la limite des stocks disponibles